Certificat de Spécialisation Aéronautique option Avions à moteurs à turbines

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AEROCAMPUS AQUITAINE Laétitia BRASSEUR 06.01.57.77.68 laetitia.brasseur@aerocampusaquitaine.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Dossier Entretien

Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

L'apprentissage concerne majoritairement les personnes de 16 à 29 ans révolus (30 ans moins 1 jour) L'âge maximum peut-être porté à 34 ans révolus dans certains cas exceptionnels Le contrat de professionnalisation peut d'adresser aux personnes de plus de 26 ans si elles sont inscrites à Pôle Emploi ou bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)
Dans le secteur aéronautique, la nationalité française et un casier judiciaire vierge peuvent être exigés

Préreguis pédagogiques :

Etre titulaire d'un bac professionnel aéronautique option Systèmes.

Contrat de professionnalisation possible?

Oui

Objectif de la formation

Le Certificat de Spécialisation Aéronautique option Avions à moteurs à turbines vise à former les futur(e)s techniciens(nes) en maintenance aéronautique. L'apprenant(e) est en contact direct avec l'avion en ligne de vol - sur piste ou en hangar - ét intervient sur l'entretien programmé (petite ou grande visite) et/ou le dépannage. A l'issue de la formation, il(elle) est capable de : - évoluer en pleine connaissance de son environnement de travail - effectuer des actes techniques sur aéronefs dans son domaine de spécialité - réaliser des dépannages simples et complexes en engageant sa responsabilité - travailler en autonomie partielle ou complète dans le champ de ses attributions - connaître la législation aéronautique et les règles de sécurité

Contenu et modalités d'organisation

La formation comporte des périodes en centre de formation (cours théoriques et travaux pratiques sur aéronefs) et en entreprise. Elle couvre les objectifs du référentiel du Certificat de Spécialisation / Mention Complémentaire établi par le Ministère de l'Education Nationale avec passage d'épreuves spécifiques (ponctuelles et CCF) et de différents modules (QCM, questions ouvertes). Pour l'option Avions à moteurs à turbines, les modules sont les suivants : M03 Principes essentiels d'électricité M04 Principes essentiels d'électronique M05 Techniques numériques / systèmes d'instrumentation électronique M07 Procédures d'entretien M08 Aérodynamique de base M10 Législation aéronautique M11 Aérodynamique des avions à turbine, structures et systèmes M15 Turbine à gaz M17 Hélice

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Individualisé

Validation(s) Visée(s)

Certificat de spécialisation aéronautique option avions à moteurs à turbines - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Pas de poursuite d'étude logique : vie professionnelle

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00520827	du 30/09/2024 au 28/08/2025	Latresne (33)	AEROCAMPUS AQUITAINE		Non éligible	Contrat
00520985	du 30/09/2024 au 28/08/2025	Latresne (33)	AEROCAMPUS AQUITAINE		Non éligible	Contrat
00512932	du 09/09/2025 au 28/08/2026	Latresne (33)	AEROCAMPUS AQUITAINE		Non éligible	Contrat

00520982

du 09/09/2025 au 28/08/2026

Latresne (33)

AEROCAMPUS AQUITAINE

Non éligible

